



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 Juin 2025

Rapport d'orientation 2025

L'année 2024 a vu s'ouvrir des débats qui vont se poursuivre cette année et sur lesquels nous devons rester particulièrement vigilants même si certaines menaces semblent pour l'instant écartées.

Le rapport d'activité de 2024 en faisait état. Les débats qui vont s'ouvrir sur la Loi de finances et la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 vont certainement reposer le problème de l'équilibre financier des régimes de retraite. Nous allons devoir continuer à nous battre.

Il va s'agir de défendre nos intérêts immédiats mais aussi de réfléchir sur les évolutions de notre système de protection sociale. Le « conclave » des partenaires sociaux convoqué par le Premier ministre ouvrira peut-être quelques pistes mais alors que nous fêterons cette année les 80 ans de la Sécurité sociale telle que nous la connaissons, nous devons nous préparer à des réflexions plus en profondeur pour faire face à la problématique de son financement créé par le déséquilibre démographique qui ne cesse de s'accroître.

Nous pouvons penser que le « conclave » permettra quelques aménagements à la réforme des retraites qui a reculé l'âge légal à 64 ans. Nous avons notamment fait part aux participants au « conclave » de nos préoccupations en matière d'emploi des seniors. La CFDT et le MEDEF nous ont répondu et nous ont fait savoir qu'ils partageaient nos analyses.

Nous allons devoir être très vigilants sur la revalorisation des retraites pour 2016 car la loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 n'ont apporté aucun début de réponse au déséquilibre des comptes sociaux.

Plus généralement, nous continuerons de défendre la mise en place d'un système universel de retraite fonctionnant dans les mêmes conditions que nos régimes de retraite complémentaires et dans un premier temps l'harmonisation des conditions d'attribution des pensions de réversion. Nous avons déjà pris des positions et nous nous sommes exprimés mais ces deux sujets pourraient être abordés sous des angles différents et nous aurons à nous adapter.

En effet la TVA sociale et l'introduction d'une part de capitalisation dans notre système de retraite sont des sujets nouveaux, largement évoqués ces derniers temps et sur lesquels nous allons devoir engager une réflexion.

Il s'agit là de remises en cause des positions que nous tenions jusque-là mais que l'on ne peut ignorer et sur lesquels la CFR doit être en mesure de s'exprimer, car nous devons être bien conscients que le déséquilibre démographique va inéluctablement conduire à des réformes auxquelles il sera difficile de s'opposer.

Les difficultés financières que connaît notre pays ne doivent cependant pas remettre en cause nos autres combats, tout particulièrement la prévention et la prise en charge de la perte d'autonomie. Dans le contexte actuel, plutôt que de nouvelles dépenses, nous devrions cibler de meilleures dépenses, permettant éventuellement de faire des économies à court ou à long terme. Nos propositions pour l'emploi des seniors vont dans le bon sens puisqu'elles permettraient de faire reposer le financement de la protection sociale sur une base plus large. Elles ont été bien accueillies tant par certains des partenaires sociaux que par la Ministre. Nous verrons ce qui pourra être repris par les pouvoirs publics à l'issue du colloque.

Il reste un sujet sur lequel nous n'avons pas avancé. Il s'agit de la procédure engagée pour faire annuler la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires. À ce stade les trois tribunaux des affaires sociales auprès desquels nous avons soulevé une question prioritaire de constitutionnalité ont rejeté notre demande. Nous allons devoir reprendre le problème avec notre avocat pour envisager d'autres recours.

Sur tous les sujets qui nous préoccupent nous devons agir au plus près du terrain.

L'utilisation des réseaux sociaux est un moyen de se faire entendre de la classe politique, des relais d'opinion et des journalistes. Mais il est indispensable que toutes les composantes de la CFR s'impliquent et relaient dans leurs réseaux les messages que diffuse chaque semaine la CFR.

Le réseau des délégués de la CFR qui permet un contact régulier avec les parlementaires est un autre outil dont nous devons assurer l'efficacité.

Pour ce faire, il est indispensable que nous soyons tous impliqués dans son bon fonctionnement qui nécessite le recrutement de nouvelles personnes prêtes à s'engager.